



ZIMM' INFOS

Chers concitoyens,

Trois mois ont passé depuis les élections municipales et je tiens une fois encore à remercier les électrices et les électeurs pour la confiance qu'ils ont bien voulu nous témoigner.

La nouvelle équipe s'est donc mise au travail.

Les « anciens » étaient familiarisés avec les tâches qui les attendaient, les nouveaux peut-être un peu inquiets. A vrai dire, ils se sont très vite intégrés prenant à cœur les domaines qui les intéressaient.

En constituant cette équipe, j'ai cherché à m'entourer de gens motivés, compétents et loyaux et je dois dire que je ne suis pas déçu. Malgré la complexité de la tâche, les travaux déjà décidés, ceux à venir, les rythmes scolaires plus tous les petits soucis du quotidien, je dois reconnaître que tant les adjoints que les conseillers ont su retrousser leurs manches.

Je ne peux pas ne pas remercier mes deux anciens collègues adjoints qui répondent présents chaque fois qu'ils sont sollicités. J'apprécie également la collaboration de l'ensemble du personnel communal sans exception car il œuvre avec sérieux et dévouement pour notre commune.

Nous avons commencé à préparer un certain nombre de chantiers qui devraient débiter à la rentrée, je veux parler du nouveau plan de circulation et de stationnement, mais également de la rue du Pflixbourg qui sera dotée d'un nouveau réseau d'eau et de protection incendie, travaux qui seront financés par la C.A.C. (Communauté d'Agglomération de Colmar). Il y aura aussi la réfection de la rue du Tokay qui attend dans sa partie haute sa couche d'enrobé définitive depuis 15 ans, et la rue de la Chapelle qui devrait connaître un visage nouveau l'année prochaine.

Comme vous pouvez le constater, le travail, les projets ne manquent pas.

Avec votre aide, nous saurons les mener à bien.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Votre maire, Jacques MULLER

Votre nouveau Conseil Municipal



MULLER Jacques, Maire

SCHNEIDER Pierre-Paul, 1er adjoint, GINGLINGER Rosalie, 2ème adjointe, EHRHART Christiane, 3ème adjointe, HESS Thomas, FEHRENBACH Francis, OTTMANN Jean-Jacques, BETTER Martine, DALLOZ Magali, AULLEN Julien, SIMLER Maryline, KNAUSS Éric, WITTMER Pierre, BUTTERLIN Brigitte, LOSITO Patricia, conseillers municipaux.

Les services de la Mairie

Anne et Virginie vous accueillent au secrétariat
du **lundi au vendredi de 10h à 12h** et
le **mercredi de 17h à 19h**.



Georgette, Marie-Claude, Aristide et David assurent quotidiennement toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement de notre village et de son école.

LA VIE MUNICIPALE

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE



Deux robinets supplémentaires ont été mis en place et des poubelles de tri ont été rajoutées.

COLLECTE DES DÉCHETS

Pour une question de propreté, d'esthétique et de sécurité, les bacs papier et verre situés route de Walbach, ont été supprimés. Le bac textile sera déplacé à l'aire de jeux où dorénavant sont situés trois bacs papier et un bac verre. Veuillez privilégier le bac textile installé dans la commune plutôt que le ramassage par des sociétés extérieures. Le papier, vous pouvez également le déposer dans les bacs bleus situés à l'école.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Un grand merci aux généreux donateurs : **5 153 €** ont été récoltés.
Merci également aux quêtateurs pour leur disponibilité.

STATIONNEMENT

Une signalisation provisoire vers le parking Hohnack (dépôt communal) a été mise en place en attendant la matérialisation concrète de cet espace.



DISTRIBUTION DE GÉRANIUMS

Plus de 1300 géraniums ont été distribués le dimanche 11 mai 2014 à raison de 5 géraniums par foyer.

Le compost et le mulch ont fait le bonheur des jardiniers.

Pour information, la C.A.C. met à disposition des composteurs de 400 litres à 10 €.

(Renseignements au : 0 800 800 731 ou 03 89 23 62 62)



LA VIE SCOLAIRE

Carnaval à l'école Charles Perrault



Visite du Verger



Cérémonie du 8 mai



Observation des abeilles



LA VIE ASSOCIATIVE

- 28 juin : **Kermesse de l'école** (Les Enfants d'Abord)
- 12 au 14 juillet : **Visite des Blainvillais** (Comité de Jumelage)
Tous les habitants qui veulent participer à la sortie du Dimanche 13 JUILLET ont rendez-vous au Parking Hohnack (Dépôt communal) à 8h45. Départ pour Natzweiler.
Visite du musée du KL ainsi que du Centre Européen du Résistant Déporté, dédié à tous ceux qui partout en Europe, ont lutté contre l'oppression.
Au menu : salade de gésiers confits, filet de canard, tarte maison
17H30 : Retour au parking Hohnack
Veuillez trouver le talon-réponse à la page 8 de ce Zimm' Infos
- 14 septembre : **Exposition de voitures et motos anciennes** (2ACZ)
- 21 septembre : **Déjeuner « Moules Frites »** (Comité de Jumelage)
- 11 novembre : **Cérémonie de l'Armistice** (U.N.C. – A.F. N.)
- 30 novembre : **Concert de Noël** (Chorale Saint-Georges)

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2014

Lisa, Jeanne **HUSSER MEYER**, née le 22 avril 2014 à Colmar

DÉCÈS 2014

Anne-Marie **MEYER née SATTLER**, le 28 février 2014 à Munster

Marie Marguerite **MANTZER née ZIEGLER**, le 10 mars 2014 à Colmar

Hélène **FISCHER née MEYER**, le 17 mars 2014 à Ammerschwihr

Gilbert **LEHMANN**, le 24 mars 2014 à Colmar

MARIAGE 2014

Laurent **MORIN** et Sandrine **ZEH**, le 08 juin 2014

NOCES D'OR

M. et Mme Albert **MARCHAND**, le 10 février 2014

M. et Mme Jean-Marie **MULLER**, le 24 juillet 2014

M. et Mme **BINDER Michel**, le 26 décembre 2014

NOCES DE DIAMANT

M. et Mme Marcel **HAEFFELIN**, le 17 septembre 2014

INFOS PRATIQUES

NOUVEAUTÉ : CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la C.N.I. passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, cela concerne les cartes délivrées après le 2 janvier 2004. Cette prolongation est automatique.

BASE NAUTIQUE DE COLMAR-HOUSSEN



Une oasis pour se détendre et s'amuser en famille.

Nous rappelons aux habitants, que ceux-ci peuvent bénéficier d'un tarif très avantageux pour la base nautique de Colmar – Houssen, billet disponible au secrétariat de la mairie de Zimmerbach.

PÉRIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE

- * Du samedi 31 mai au vendredi 27 juin : tous les jours de 13h à 19h.
- * Du samedi 28 juin au dimanche 31 août :
 - les lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche de 10h à 19h
 - les mardi et vendredi de 10h à 20h

- Résidents CAC uniquement

- Entrée unitaire : 2,5 €
- 1 carte de 11 entrées : 25 €

Attention : à retirer à la Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile. **Aucun tarif préférentiel ne sera appliqué à la base nautique.**

COLLECTE DES DECHETS VERTS

Nous vous rappelons que l'aire de collecte des déchets verts permet aux **habitants de Zimmerbach** d'évacuer les tontes de pelouses ainsi que les branchages.

Cette « déchetterie verte » se trouve au lieu-dit « Rinckental », un chemin à droite sur le CD10 en direction de Walbach, juste avant l'entrée de la carrière MCI. Elle est ouverte actuellement :

- ⇒ **le mercredi de 8 heures à 17 heures**
- ⇒ **le samedi de 9 heures à 19 heures.**



SITE INTERNET

Nous vous rappelons que la commune possède un site internet : www.zimmerbach.fr

Ce site peut vous fournir de nombreuses informations tant sur la vie au village, les horaires d'ouverture de la Mairie, le monde associatif, les transports, [les résultats d'analyses de l'eau](#) ainsi que sur les informations administratives telles qu'une demande de permis de construire, documents à fournir pour l'obtention d'un passeport.

Mais ce site est également le vôtre car si vous souhaitez vendre votre maison (petites annonces), partager des photos ou exposer vos œuvres artistiques (focus), ces rubriques vous sont réservées.

RAPPEL CANICULE

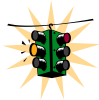


Les personnes souhaitant figurer sur le **registre nominatif et confidentiel** peuvent s'inscrire en mairie, ou se faire inscrire par un tiers, aux heures habituelles d'ouverture, en complétant un formulaire mis à leur disposition. Ce registre permettra d'organiser un contact périodique avec les services sociaux et sanitaires afin d'apporter aux personnes inscrites sur le registre, conseil et assistance dont elles ont besoin.

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie (formulaire disponible à la Mairie ou téléchargeable sur notre site internet).



LUTTE CONTRE LES NUISANCE SONORES

Extrait de l'arrêté du maire du 08/07/1997 :



Article 1 : sont interdits sur le territoire de la commune de Zimmerbach tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précautions et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants.

Article 2 : engins utilisés par les particuliers, jardinage, bricolage : il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs tels que tondeuses à gazon (à moteurs thermiques ou électriques), tronçonneuses, taille-haies, débrousaileuses, scies circulaire, compresseurs, etc... :

- les jours ouvrables (du lundi au samedi inclus) : avant 7h et après 20h,
- les dimanches et jours fériés (Vendredi Saint, Ascension, Assomption, Toussaint, Noël) : toute la journée.

Article 3 : Animaux domestiques : le Maire pourra mettre en demeure les propriétaires et possesseurs d'animaux de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des voisins. Si la mise en demeure reste sans effet, le Maire, par arrêté motivé, pourra ordonner la remise de l'animal à un organisme habilité.



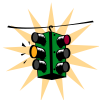
NOS AMIS LES CHIENS



Nous vous rappelons que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse, car même un chien réputé calme peut traverser subitement la rue et provoquer la chute d'une personne ou d'un cycliste.

Et si ce cycliste était votre enfant et que ce jour-là il n'avait pas mis de casque...

Par ailleurs, les propriétaires de chiens sont priés de se munir de sachets lors de la promenade de leurs compagnons afin de pouvoir ramasser les déjections le cas échéant.



ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Le code de la voirie routière, notamment les articles R 116-2 et L 114-1, stipule que les empiètements sur le domaine public portant atteinte à l'intégrité du domaine et à la sécurité publique, sont punis d'amende.

Les plantations débordant sur les voies entrent dans ce cadre. Il est donc demandé à tous propriétaires de respecter ces règles pour le bien commun et la sécurité de tous. Dans le même esprit l'égavage entre propriétés privées s'impose naturellement.





VITESSE DE CIRCULATION

Pour la sécurité de tous, merci de surveiller votre allure dans les rues du village ! Un accident est si vite arrivé. La vitesse mesurée par le radar pédagogique à l'entrée est du village reste excessive car 50% des véhicules dépassent 52km/h avec même une pointe à 122km/h !!! Ce radar sera déplacé pour mesurer la vitesse dans certaines rues à l'intérieur de la commune.



STATIONNEMENT GÊNANT

Comme dans toutes les communes, dans la nôtre certaines zones ne sont pas réglementées par une signalisation indiquant que le stationnement est interdit.

Dans ces zones, c'est le code de la route qui s'applique. Il précise que le stationnement n'est pas autorisé :

- sur les trottoirs, passages piétons, piste cyclable, couloir de bus, sur les emplacements réservés aux personnes handicapées, devant les accès de parking, porte cochère, devant les panneaux de signalisation, sous les ponts, dans les endroits obligeant les autres usagers à franchir une ligne blanche...

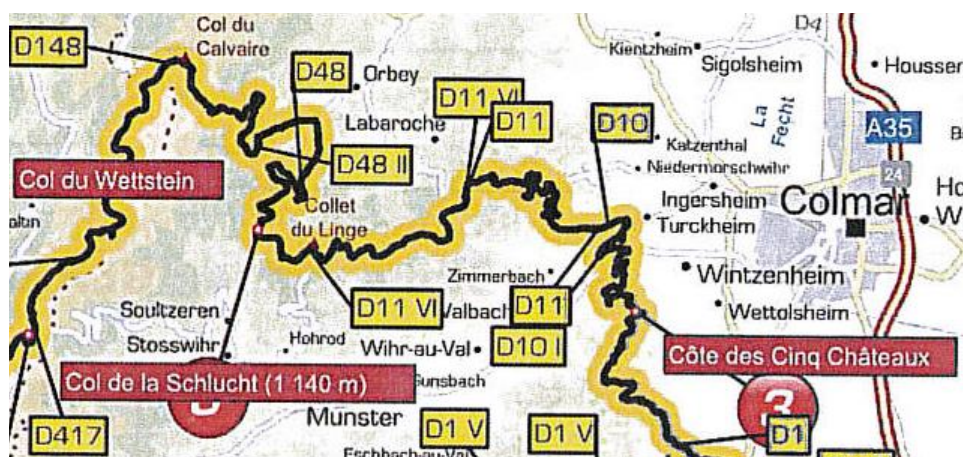
Par ailleurs, sont considérés comme stationnement dangereux :

- les stationnements dans les intersections, dans les virages, dans les sommets de côte...

Le bon sens et le respect de ces règles contribuent à la sécurité de tous et au bien vivre ensemble.

**TOUR DE FRANCE
2014**

Nous vous informons que notre commune rencontrera des perturbations de circulation lors du passage du Tour de France le dimanche 13 juillet prochain. En effet, les routes seront fermées en direction de Colmar le 13 juillet et plus particulièrement en fin de matinée jusqu'en milieu d'après-midi. Nous vous recommandons de prendre vos précautions et d'organiser votre journée en connaissance de cause. Merci pour votre compréhension.





L'ensemble du conseil municipal et le personnel vous souhaitent un très bel été et vous donnent rendez-vous à l'automne pour une nouvelle édition !

TALON – RÉPONSE

Sortie du Dimanche 13 JUILLET

NOM : Prénom :

Nombre de Blainvillais : (Gratuit)

Nombre de Zimmerbachois :

..... adulte(s) x 30,00 €uros = ... €uros

..... enfant(s) (- de 12 ans) x 15 €uros = ... €uros

TOTAL = ... €uros

SIGNATURE :

(1) Veuillez joindre un chèque au Talon – Réponse. Réponse à transmettre à la Mairie pour le :
Samedi 5 JUILLET 2014